

La vaccination

À CHÂTELLERAULT

- ➔ **Résidents et salariés châtelleraudais**
- ➔ **Scolaires** (à partir de 6 ans)
- ➔ Actes et vaccins DTP + Coqueluche et ROR*
- ➔ **Séances de vaccination** d'octobre à juin

SUR INSCRIPTION



* pris en charge par la Ville de Châtellerault

Séances de vaccination

D'octobre à juin hors vacances scolaires

- mardi de 17^h15 à 18^h15
- mercredi de 16^h45 à 17^h45

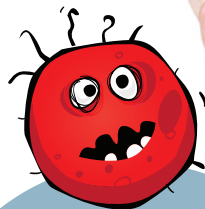
Les dates sont précisées sur la convocation.

Si vous êtes déjà vacciné(e), vous pouvez :

- renvoyer par courrier ou mail, une copie du carnet de vaccination ou le coupon joint à la convocation dûment complété.

ou

- apporter le carnet de vaccination auprès du service (photocopie gratuite).



IMPORTANT !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Veillez à vous munir de vos convocation et carnet de vaccination ou santé.



SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Du lundi au vendredi de 8^h30 à 12^h et de 13^h30 à 17^h30 (16^h le vendredi)

12 avenue Camille Pagé - 05 49 20 21 50

service.hygiene@ville-chatellerault.fr